

LISTE DES PIÈCES POUR L'IMMATRICULATION D'UNE PERSONNE MORALE

Pièces relatives à la personne morale

- 2 originaux des statuts + 1 copie
- 2 exemplaires du procès-verbal de l'assemblée générale nommant le ou les dirigeants (s'ils ne sont pas désignés dans les statuts)
- 1 attestation de dépôt bancaire
- 2 exemplaires du rapport du commissaire aux apports si la valeur de chaque apport en nature est égale ou supérieur à 30 000 euros et si la valeur totale de l'ensemble des apports en nature excède la moitié du capital
- 2 Documents relatifs aux bénéficiaires effectifs d'une société
- 1 exemplaire du journal d'annonces légales ou copie de la demande de publication comportant le nom du journal et la date de parution
- Si société actionnaire : extrait Kbis de moins de 3 mois
- Si société étrangère actionnaire (dont le siège social est à l'étranger) : extrait d'immatriculation (traduit en français)

Pour le(s) dirigeant(s)

- 2 copies de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité + original
- 2 attestations sur l'honneur de non condamnation
- 2 copies autorisation de stationnement
- 2 copies carte de conducteur
- Avis préalable à inscription au Registre des Entreprises transports publics routiers de personnes n'excédant pas neuf places
- Attestation formation conducteur et accompagnateur de personnes à mobilité réduite
- 2 copies certificat de capacité taxi
- capacité professionnelle en transport routier de personnes avec véhicules n'excédant pas 9 places

Si nationalité étrangère :

- Carte de résident privilégié ou carte d'étranger (exerçant une profession exclusivement commerciale)

Si activité réglementée

- Copie des diplômes, des certificats de travail et certificats nécessaires à l'exercice de l'activité
 - Déclaration de qualification + contrat de travail à durée indéterminée + qualification
- Activité de Terrassement** : 2 copies CACES en cours de validité

Pour le local et les fonds

Si création

- 2 Copies du bail commercial établi au nom de la société ou contrat ou attestation de domiciliation ou notification de la demande d'autorisation au bailleur et son accord (si le siège est dans un local d'habitation)
- 2 copies facture et 2 copies taxe foncière et 2 copies pièces identité propriétaire
- Contrat de domiciliation (si le siège est différent du lieu d'exploitation)

Si achat

- Copie de l'acte de vente
- 1 exemplaire du journal d'annonces légales
- Avis d'insertion au BODACC
- Extrait Kbis ou K mentionnant la radiation ou la modification précédent exploitant

Si prise en location-gérance

- Justification de la jouissance du local si distinct du contrat de location-gérance
- Copie du contrat de location-gérance enregistré aux services fiscaux
- Exemplaire du journal d'annonces légales ou copie de la publication comportant le nom du journal et la date d'envoi
- Extrait R.C.S. mentionnant la radiation ou la modification du précédent exploitant

Si mandataire :

- 2 pouvoirs + 2 copies de la pièce d'identité + original

N.B. : Vous munir de vos copies

FRAIS

- CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT :
- REGISSEUR DES RECETTES DU T.G.I. DE FORT DE FRANCE... ..

(En cas de paiement en espèces, se munir de la somme exacte)

CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES - REPERTOIRE DES METIERS

Réception du public : du lundi au vendredi de 7h15 à 12h15